



POUVOIR

Pour l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 21 juin 2025

Document à retourner de préférence avant le mardi 17 juin 2025,
dûment complété et signé, par email à l'adresse lien.asso@avenirapei.org
ou par voie postale : Avenir Apei – Secrétariat de l'association – 27 rue du Général Leclerc –
78420 Carrières-sur-Seine

Je soussigné(e) : ☐ Mme ☐ M.

Adresse :
.....

membre de l'association Avenir Apei, donne par les présentes tout pouvoir à

☐ Mme ☐ M. (facultatif)

afin de me représenter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui se réunira le **samedi 21 juin 2025***.

En conséquence, assister à cette réunion en mon nom, prendre part aux délibérations, émettre tout vote ou s'abstenir sur les questions inscrites à l'ordre du jour, signer tout procès-verbal et généralement, faire le nécessaire.
Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer faute de quorum requis, le présent pouvoir conserve ses effets pour l'assemblée réunie ultérieurement, sur deuxième convocation.

Fait à, le/...../.....

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

* Les procurations en blanc retournées au siège de l'association sont réparties par le président entre les membres du conseil d'administration, puis de l'assemblée générale, dans le respect de la limitation de 9 pouvoirs par membre. Elles sont utilisées dans le sens de l'adoption des résolutions approuvées par le conseil d'administration et soumises à l'assemblée générale.

Association Avenir Apei - 27 rue du Général Leclerc 78420 Carrières-sur-Seine - Tél : 01 30 86 22 50 - Email : association@avenirapei.org
www.avenirapei.org

Avenir Apei, association de parents et d'amis de personnes handicapées mentales, loi 1901 - Affiliée à l'Unapei
N° Siren : 785 039 058 - Code APE : 88 91 B